



FORMATION

PROJET DE CONCEPTION, EXTENSION, DEMENAGEMENT : QUELLE DEMARCHE METTRE EN ŒUVRE POUR INTEGRER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

FORMATION 2017

Public visé

Direction, encadrement, membres CHSCT / DP,
responsable HSE

Objectifs

- Connaître les étapes du projet architectural
- S'outiller pour intégrer la question des conditions de travail
- Mettre en place une démarche participative

Intervenant

Ergonome

Durée

1 jour (7 heures)

Lieu

Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux

Tarif 2017

Nous consulter

Dates

Nous consulter

Contact

Secrétariat : 05 34 63 84 31

ASTI est membre d'un réseau d'organismes de formation agréés, en collaboration avec la DIRECCTE et la CARSAT Midi-Pyrénées.

Cette formation peut être imputable dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Programme

La conduite de projet

- Phases principales du processus de conception architecturale
- Les étapes du projet architectural
- Les termes techniques
- Quelques problèmes classiques de cohérence équipements/bâtiment
- Le Schéma Directeur Général

Appréhender l'activité future : Les outils :

- Choix et analyse des situations
- Identification de situations caractéristiques
- Les simulations sur plan